

Le conseil municipal, convoqué le 14 février 2025 par mail sécurisé Pastell, s'est réuni en salle d'honneur de la Mairie de Linselles, le jeudi 20 février 2025 à 19 h 30 pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous, qui a été affiché du 14 au 20 février 2025 aux entrées (accueil) et sur les sites internet de la ville de Linselles.

ORDRE DU JOUR :

NOMINATION DU SECRETAIRE DE LA SEANCE

M. Antony PIRES, Conseiller délégué

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

- ✓ M. LELEU signale son vote contre le procès-verbal, pour la simple raison c'est que dans celui-ci on fait état d'une délibération sur le dojo et que dans cette délibération il était écrit « considérant que le club souhaite rendre hommage à son premier président »laissant planer que c'est le Judo Club était à l'initiative de cette nomination ... seulement c'était sans compter sur le compte rendu du mémoire de défense présenté devant le tribunal administratif où l'on apprend que la proposition de nommer le dojo ainsi a été à l'unanimité par l'ensemble des élus de la majorité ... que l'erreur commise de la part de la majorité a été de vouloir garder le non secret ... qu'en l'absence de la DGS personne n'a eu le réflexe et la connaissance de la nécessité de passer une délibération en conseil municipal !!!
- ✓ Madame le Maire dit qu'elle a eu Monsieur le préfet au téléphone à ce sujet.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 CONTRE : M. LELEU, M. MARESCAUX, M. FLORIN, Mme DERYCKE, M. VERHELLE), approuve le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2024.

FINANCES

- 1) Rapport d'Orientation Budgétaire 2025
- 2) Ouverture de crédits en investissement – Budget 2025
- 3) Solidarité avec la population de Mayotte

1°- Conseillers Municipaux en exercice : 27

2°- Conseil Municipal convoqué le 14/02/25

3°- Présents : - Mme Isabelle POLLET, Maire,

- Mme Annie DUPONCHELLE, M. Dominique SINNAEVE, Mme Joséphine BROUTIN, M. Olivier OSTYN, Mme Martine PETIT, M. Grégory MITTENAERE, *Adjoints*,

- M. Antony PIRES, M. Damien BEHIN-CAU, M. Michel SPANNEUT, Mme Elisabeth BOUREL, Mme Fabienne LORENT, *Conseillers délégués*,

- M. Olivier SURMONT Mme Christelle CORNARD, M. Patrick HELLIN, Mme Catherine PARRUITTE, M. Pascal MARESCAUX, M. Jean-Pierre LELEU, Mme DERYCKE Véronique, M. VERHELLE Grégory, *Conseillers municipaux*.

4°- Pouvoirs :

Mme Pascale DHALLUIN, Adjointe, donne pouvoir à Mme Annie DUPONCHELLE, Adjointe,

M. Tristan DELEHONTE, Adjoint, donne pouvoir à M. Dominique SINNAEVE, Adjoint,

Mme Virginie SEYNAVE, Conseillère municipale, donne pouvoir à M. Michel SPANNEUT, Conseiller délégué,

Mme Amandine VASSEUR, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Catherine PARRUITTE, Conseillère municipale,

Mme Catherine CAPOËN, Conseillère municipale, donne pouvoir à Mme Fabienne LORENT, Conseillère déléguée,

M. Olivier BINTEIN, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Patrick HELLIN, Conseiller municipal,

M. Bertrand FLORIN, Conseiller municipal, donne pouvoir à M. Jean-Pierre LELEU, Conseiller municipal,

5°- Secrétaire de séance : Antony PIRES

6°- Absent excusé : Néant

7°- Absent non excusé : Néant

8°- Membre démissionnaire : Néant.

Présentation des DECISIONS DU MAIRE L 2122-22 et 23 :

SERVICE JEUNESSE

TARIFS DES ACTIVITES JEUNESSE - NOEL 2024 et HIVER 2025

SERVICE TECHNIQUE - DEVELOPPEMENT DURABLE

AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT D'UN RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE

1 dossier : 50 € récupérateur d'eau de pluie d'une contenance de 350 litres (2024-065)

SUBVENTION AU TITRE DE L'ACHAT ET REPARATION DE VELOS

3 dossiers : 80,00 € acquisition d'un vélo à assistance électrique (2024-060, 062, 067)

1 dossier : 36,00 € réparation d'un vélo adulte (2024-063)

1 dossier : 28,00 € achat d'un vélo enfant (2024-061)

AFFECTATION D'UNE SUBVENTION POUR DES TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE

1 dossier : 800 € (2024-064)

SUBVENTION AU TITRE DE L'ACHAT D'UN CHARIOT

1 dossier : 17,50 € pour l'acquisition d'un chariot à hauteur de 50 % avec un plafond de 20 € (2024-066)

- ✓ M. LELEU dit qu'il manque la reconduction des délibérations pour les achats récupération d'eau de pluie, vélos, panneaux photovoltaïques et chariots

Informations de Madame le Maire

Avant d'aborder l'ordre du jour du conseil municipal, Madame le Maire signale que ces derniers mois, la ville de Linselles a été le théâtre d'événements, de réalisations marquantes et d'engagements citoyens.

- Cérémonie des Vœux – vendredi 27 décembre
- Vœux au Personnel de la ville de Linselles – vendredi 10 janvier
- Exposition « Art & Découverte » - samedi 25 janvier & dimanche 26 janvier
- Soirée Elus/ Personnel – vendredi 7 février
- Nouveaux commerçants sur le marché hebdomadaire
- Remise du prix Stars & Métiers à l'Atelier Florian LEROY
- Remise du label Qualité Commerce au salon de coiffure Urban Chic
- RH / Personnel
- TA : Requête en annulation de Mr LELEU

2025-02-01 – Rapport d'Orientation Budgétaire 2025

Dans la perspective de l'examen du budget dans un délai de deux mois, il est présenté au Conseil municipal le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil municipal.

Observations :

Pascal MARESCAUX intervient : « Aujourd'hui, nous nous retrouvons à examiner un Rapport d'Orientation Budgétaire (R.O.B.) qui, une fois de plus, met en évidence les faiblesses et le manque de vision de la majorité en place.

Tout d'abord, il est évident qu'aucun projet concret ne figure dans ce R.O.B. Pourtant, il s'agit d'une occasion clé pour définir les bases des politiques publiques de demain. À la place, nous avons droit à une succession de déclarations vagues et de prévisions floues. Aucune initiative nouvelle, aucune mesure innovante pour répondre aux attentes des Linsellois. Les besoins sont pourtant bien réels et urgents, mais la majorité semble choisir la facilité, naviguant sans cap ni ambition pour l'avenir collectif de notre ville. De plus, je déplore que la majorité ait encore une fois négligé ses engagements envers des associations linselloises, comme le terrain de foot, les terrains de pétanques, les locaux pour la Gymnastique, pour n'en citer que quelques-uns. Ce R.O.B. n'est qu'un catalogue de promesses non tenues. Comment justifier ce manque de soutien à des acteurs qui contribuent activement à la vie de notre commune ? Quant au secteur économique, où sont vos grands projets tant vantés pour soutenir ces acteurs économiques ? Enfin, il est nécessaire de s'interroger sur la décision de contracter un emprunt de 1,4 million d'euros pour un seul projet... votre unique projet. En effet, la « Cache à z'œufs », les « Illuminations » et le « 13 en fête » sont des initiatives que j'ai moi-même lancées. Même le projet du parc n'est qu'une pâle imitation de l'une de mes propositions phare, inscrite dans notre programme. D'ailleurs, je dispose de copies de ce projet pour vous rafraîchir la mémoire. En outre, des questions légitimes se posent concernant les subventions supposées liées à ce projet. Cette somme de 1,4 million d'euros, contractée dans un contexte où les finances locales et nationales sont déjà fragilisées, soulève de nombreuses inquiétudes. Ce prêt pèsera lourdement sur les générations futures, sans qu'une vision cohérente ne vienne justifier cet endettement. Plutôt que d'opter pour une gestion responsable et réfléchie des finances publiques, la majorité semble privilégier des solutions rapides et risquées, sans se soucier des conséquences à long terme pour nos concitoyens. Ce R.O.B. est pour moi un véritable échec, qui témoigne d'une gestion publique déconnectée des réalités du terrain et d'une absence totale de projet structurant pour l'avenir. **Pour moi, Linselles c'est, avant tout, prendre en compte les véritables besoins de ses citoyens, soutenir ses associations et ses acteurs économiques qui sont le cœur battant de notre tissu social.** Je continuerai à me battre pour une gestion plus responsable, plus transparente et surtout, plus fidèle aux attentes des habitants."

Jean-Pierre LELEU intervient : « Voici qu'il nous est présenté le dernier Rapport d'Orientation Budgétaire de ce mandat 2020-2026 ... en effet celui de l'an prochain vient au moment des élections et sera sous le coup des règles électorales... Tout d'abord, nous tenions à remercier le service finance de Mr Vasseur et le service RH de Madame HENNION ... pour ce rapport, y compris pour la qualité des réponses que nous vous avons adressé en demande ce lundi et qui va nous permettre d'apporter un plus (+) aiguë dans la qualité de l'échange sur ce ROB. Si l'on prend l'ensemble des Recettes, on note une constante sur les rentrées fiscales à savoir les impôts... pour une population de 8300 habitants ... avoir 3400 foyers fiscaux cela redistribue les cartes des comparatifs strates ; mais nous y reviendrons plus tard... Si l'on considère les 4 925 000 euros de fiscalité locale soit 105 563 euros de plus qu'en 2024, il faut prendre en considération, la future augmentation de ceux-ci ; avec l'arrivée future des nouveaux propriétaires de logements qui sortent actuellement de terre et pour lequel ... vous aimez à dire ... Madame le Maire : « Je n'ai jamais signé de permis de construire depuis que je suis élue Maire » ! Néanmoins, c'est une chance que vos prédécesseurs l'on fait avec une certaine clairvoyance, car indirectement la recette fiscale n'aura pas et ne pourrait pas augmenter ... car plus de logement = plus d'argent. Sans oublier que dans l'ensemble de ces rentrées fiscales liées au foncier, il ne faut pas oublier celle liée à l'augmentation du taux de l'impôt sur la valeur locative ... que notre gouvernement révisé à la hausse comme chaque année. Les dotations ... elles... elles augmentent de plus de 24 000 euros... Ce qui amène les Recettes (le poumon annuel de vie de la commune) à un prévisionnel de 9 700 000 euros en hausse de 106 800 euros... par rapport à 2024 . (page 12)...Concernant les charges, on observe une légère diminution passant de 2 530 000 euros à une estimation de 2 500 000 euros ! Le focus fait sur les coûts communaux de l'énergie reste néanmoins à analyser plus en profondeur ... car par rapport à 2022 et 2024 (2023 étant l'année liée à la Guerre en Ukraine) on note une évolution de plus de 232 000 euros ! Et pourtant, pour donner suite à notre demande de chiffrage des kw/h consommés, nous constatons qu'entre 2022 et 2024 ... nous n'avons baissé que de 75 000 kw/h !!! Nous osons espérer qu'une analyse à bien été faite sur les 500 000 kw/h de plus (+) ... qui ont été comptabilisés entre 2022 et 2023 !!! Au sujet de la consommation électrique liée à la MGPE, il est convenu dans cette convention MGPE qu'un rapport annuel soit fait sur les consommations et les gains liés à ce passage en LED ... Et, nous tenons à vous faire remarquer que lors du dernier

conseil municipal, nous avons mis l'accent sur le fait que tout Linselles n'était pas passé en LED !!! ... de mémoire le dossier devait être finalisé au plus tard un an après le début des travaux moyennant des pénalités de retard ... Vous pourrez vérifier ce dossier pour nous ? ; Si des pénalités sont à faire rentrer dans les caisses de la commune ... C'est toujours bon à prendre ... Concernant le sujet des charges de personnel, comme vous le précisez c'est la « charge » par excellence, le premier poste de dépenses de la ville et c'est aussi par ce biais que nous pouvons nous féliciter de la qualité de notre service publique Linsellois ... Cette charge augmente de plus de 129 700 euros entre 2024 et 2025, en plus des 131 500 euros supportés par rapport à 2023-2024 ..., soit au total en 2025 ... une charge de 5 850 000 euros ... , soit + de 60% de notre budget ! Pourtant en 2024, nous avons eu un turnover de 19 agents contre 18 intégrations ... la variation des indices et autres ... mais tout ça ne poserait aucun problème si le % de bien-être au travail était supérieur à 60% ! Ce qui nous inquiète, Madame le Maire ce n'est pas tant les 60% du budget qu'occupe notre personnel c'est que ce poste seul, ne comble pas ... les besoins de la commune en personnel ! La sous-traitance est là aussi un poste important ... si l'on s'en réfère à notre demande dans nos questions réponses, il faudrait ajouter aux 5 850 000 euros de charges de personnel, la somme de plus de 450 000 euros ... voir sans doute même un peu plus ... ce qui nous amènerait directement la charge de personnel ... toute confondue à plus de 65% du budget de la commune ! Maintenant, on note une baisse non négligeable de la dotation CCAS avec – 145 000 euros ! ce qui n'est pas neutre et qui se justifie par la vente de certain des biens du CCAS ... mais cette somme de – 145 000 euros n'est encore là qu'une utopie financière politique, puisque si l'an prochain le CCAS dont vous êtes la présidente ... ne vend rien ... où n'aurez plus rien à vendre ... mathématiquement ... nous nous retrouverons avec un plus (+) 145 000 ... donc ce moins et à prendre en considération pour cette année 2025 uniquement ... mais implique une réflexion comptable à long terme. Au-delà de cette baisse, les charges financières augmenteront en 2025 via le nouveau crédit et qui se traduit également par une augmentation du remboursement global de cette ligne sur les 25 prochaines années, à condition que bien évidemment nous ne faisons pas de futurs emprunts et que notre capacité d'autofinancement puisse augmenter ! De fait la courbe de réduction de la dette présentée en page 20 ... n'est là aussi que pour donner un sentiment de solvabilité... que nos concitoyens paieront à hauteur de 3400 foyers fiscaux ! La dette passant en réalité non pas de 431 euros par habitant mais à +/- 1 100 euros par foyers fiscaux ! Cette augmentation traduite par un emprunt de 1 400 000 euros... ce justifie par le montant de la plaine de jeux ... un audacieux projet qui se traduit par un audacieux crédit ... Par ailleurs, dans l'ensemble du ROB, j'ai bien trouvé la charge des 1 400 000 euros mais je n'ai pas trouvé sur le montant des subventions qui ont été ... où qui vont ... nous être alloués à ce projet ! Normalement on pouvait en espérer entre 60 et 80% de subvention pour un tel projet ! Or selon vos chiffres vous évoquez la somme à venir de 389 000 euros de subventions !!! pour un total de 1 400 000 euros ???? pas de subvention du département ... pas de subvention du fond vert C'est très inquiétant Madame le Maire !!! ce projet audacieux est un projet dès plus coûteux !!! J'en arrive à la dernière phase de mon analyse avant la conclusion sur votre ROB... et pour lequel dans les questions que nous vous avons posées et que vous avez répondu, il n'y aurait que 500 000 euros de capacités d'investissement pour 2025 !!! Or ... des promesses ont été faites ... nouveau terrain à Delmotte avec nouveaux vestiaires ... nouveaux cheminements aux jardins ouvriers ... réfection des toits des airs de jeux de boules ... etc... Nous ... nous voulons mettre l'accent sur l'urgence de la situation du Vert Feuillage, ou encore celui du chauffage de l'Eglise qui dans un dernier souffle a rendu l'âme ... sur ces deux points vous avez écrit avoir enclenché un classement des deux bâtiments dans les monuments historiques !!! Avez-vous mesuré Madame le Maire avec l'ensemble de vos élus ... les conséquences de ces classements pour tous les Linsellois qui dans un périmètre 500 mètres se devrait d'avoir toutes les autorisations pour des travaux et autres qu'implique la réglementation liée à ces classements !!! Cela nécessiterait presque un référendum sur cette question... !!! du classement ... où ... non de ces bâtiments ! Et, d'avoir laissé ce site du Château à l'abandon ... n'a fait qu'augmenter le coût des travaux à venir !!! On est littéralement dépassé par cette ampleur !!! Et nous n'évoquerons même pas le prolongement de la mairie du numéro 10 rue de Bousbecque qui est totalement là aussi à refaire ... en partant du sol aux combles... Combles de la Mairie qui elle aussi devait être isolée ... déjà par le passé !!! et sans remémorer le projet voté en Conseil pour la réfection de Delmotte ! Alors oui..., vous allez me parler de la boucle de mobilité douce ! le projet de ce mandat !!! seulement voilà ... il a fallu attendre 2025 pour en voir la couleur !!! enfin tout du moins le commencement d'un tracé par des panneaux indicateurs d'un cheminement de randonnée pédestre ... bravo ... dommage que sur les panneaux, il n'y ait pas de QR Code pour visualisé via le smartphone la rando à faire ... J'espère que pour les tracés, vous vous êtes inspirés des parcours de Linselles Détente qui sont experts dans ces visites des chemins de traverses ... balades pour lesquels j'ai eu le plaisir de faire il fut un temps avec cette association Au passage, une rapide requête ... on nous a demandé de vous faire remonter le besoin de banc à l'intérieur du cimetière ... si vous pouviez y penser... merci. En conclusion, Madame le Maire, nous sommes inquiets, de voir que notre capacité de financement et d'investissement ne tient à quasiment rien en dehors d'une ligne de crédit ! L'héritage 2026 va peser lourd !!! on vit dans la procuration de notre budget prochain ... sans vraiment apporter de solution sur le programme d'économies et de maximisation des finances externes dont vous faites

référence dans votre conclusion ... pour ce qui est des coûts du Dojo Cours de Tennis, ou encore l'achat de la salle intergénérationnelle ... ceux-ci avaient été financée via les ventes de parcelles telle que Peaudouce, l'ancienne école St Marie etc. etc... le Financement Leds était lui aussi garantie également par un taux de subventions qui réduisait la facture d'implantation de ces leds ... Oui Madame le Maire, nous sommes inquiets et le Rapport d'Orientation le fait très bien ressortir. »

Madame le Maire répond : « beaux discours de campagne » et n'ajoute aucun autre commentaire.

2025-02-02 – Ouverture de crédits en investissement – Budget 2025

Concernant les dépenses d'investissement pour 2025, Madame le Maire est en droit de mandater des dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget. Il convient également de lui autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des autres dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de 2024, conformément aux dispositions législatives.

La délibération est adoptée à l'unanimité

2025-02-03 – Solidarité à la population de Mayotte

Il est proposé au conseil municipal que la commune de Linselles contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités en faisant un don d'un montant de mille euros (1 000 €) à la Protection civile.

La délibération est adoptée à l'unanimité

REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES DES ELUS DE L'OPPOSITION PAR MADAME LE MAIRE :

Mr LELEU

A Combien se monte les Frais pour la Cérémonie des vœux de Fin d'année ?

(Impression des cartons d'invitations, boissons, végétaux, prestations événements (écrans sono lumières), les badges que l'opposition n'a pas eu à son arrivée, prestations de photographe, sécurité, buffet, décoration de la salle, concert, film de cérémonie, cadeaux, et interprètes en langues des signes ... au global)

Le budget voté en mars 2024 a été respecté et celui de 2025 sera respecté également !

A combien se monte les frais pour le nouveau site internet ? (Étude, création du site et du logo, mise en ligne du site)

Le site internet a été budgétisé à hauteur de 15000 €

Le budget prévu n'a pas été dépassé

Il est à noter que le travail des équipes ont permis avec ce budget de ne pas avoir qu'un seul site internet à destination de la population mais d'avoir 3 outils

Le premier que vous connaissez tous désormais : linselles.fr

Un second à destination des agents et des élus : un extranet complet en cours de finalisation.

Et un site CREARESA : de réservation de salle – à la disposition des agents pour le moment évolutif aux usagers selon notre souhait.

Au final Mr LELEU ce sont 3 sites internet proposés au lieu de 1 réalisé pour le même budget.

Mr MARESCAUX

1ère question :

Dans l'article de presse de « La Voix du Nord » du 11 février 2025, nous apprenons que, malheureusement des classes dans les communes de la Vallée de la Lys, vont probablement fermer à la rentrée prochaine. Pour avoir participé au Conseil d'Administration du collège Henri MATISSE le 5 février, la fermeture éventuelle d'une classe a été là aussi évoquée...

Avez-vous des informations et des actions éventuelles pour éviter cette potentielle fermeture ?

Suite à notre rendez-vous avec l'inspectrice académique je suis en mesure de vous annoncer qu'aucune fermeture de classe n'est envisagée pour Linselles au niveau primaire (20/12/2024)

Au niveau secondaire du collège nous n'avons à ce jour aucune information

2ème question :

Dans une publication sur le Facebook de la Ville de Linselles, vous avez fait état du réseau de vidéoprotection de notre commune ; aussi, pouvez-vous nous dire à ce jour de combien nous disposons de caméras en fonctionnement et en transmission ?

Celles avec lecture de plaques sont-elles également en fonction ?

Quelles sont les actions pour 2025, sachant qu'au budget il est inscrit pour la sécurité un montant de 11.000 € ?

66 caméras au total sur Linselles dont 26 nouvelles

Oui les caméras avec lecture de plaques sont en fonction

11 000 € : remise aux normes remplacement d'un switch / remplacement et déplacement de 4 caméras.

- ✓ M. MARESCAUX signale qu'à l'entrée de Linselles côté Bousbecque/plaine du nord, il n'y a pas de caméra

3ème question :

A la sortie du chemin du parc, côté route de Hautevalle, allez-vous prévoir un passage piéton pour rejoindre le chemin qui longe le Domaine des Pierres Bleues ?

La MEL a été sollicitée pour réaliser un passage suite à la nouvelle ouverture vers la route de Hautevalle nous attendons une suite à notre demande

4ème question :

Pouvez-vous faire quelque chose concernant la priorité au carrefour entre la rue du Docteur Schweitzer et l'avenue Robert Descamps ? Beaucoup ne connaissent pas la subtilité de cette intersection.

CF le code de la route / Priorité à droite – Zone 30

Toutes les délibérations signées et visées par la Préfecture sont en ligne sur le site de la ville de Linselles.

La séance est levée.

Antony PIRES
Secrétaire de séance,



Isabelle POLLET
Madame le Maire,
Conseillère Métropolitaine,



